

Les scandales du "secours direct"

NOS POMPIERS SANS CHEF

Avec notre confrère le "Bulletin", qui a entrepris l'année dernière une vaillante campagne, nous nous demandons quand l'administration municipale se décidera à nommer le successeur de l'héroïque chef Gauthier à la direction du service des incendies.

L'administration hésite-t-elle à nommer à ce poste un Canadien-français? Pourtant le chef Gauthier était un Canadien-français, et son successeur devrait naturellement être un Canadien-français. Alors, pourquoi tant d'atarmoisements?

"L'AUTORITE"



LA GRÈVE DES "PRÉSOMPTIFS"

Des héritiers qui aiment mieux la couronne de fleurs d'orange que la couronne d'épines.

Ignorant l'appoplectique attitude de la gent aristocratique et les déambulations cérébrales de son papa en rupture de couronne, le jeune et pasté bien portant prince des Asturies, qu'on assure être le fils de son père et de sa mère, à l'encontre d'un Louis XIV, par exemple, vient de trouver le moyen de faire parler de lui sans le faire exprès.

Il n'a eu, pour cela, qu'à renoncer au trône absent de sa débile dynastie en annonçant à haute voix son intention d'épouser une éblouissante insulaire des Antilles, cubaine de naissance et espagnole par tout le reste de sa gracieuse personnalité. L'ex-almohade madrilène est furieuse, naturellement, devant cette nouvelle blessure au peu d'amour-propre qui lui reste, mais son fils aîné tient mordicus à voler en justes noces avec la belle Edelmira Sampedro, perle de la "perle des Antilles" où, comme chacun sait, il y a des cubains blancs et des cubains noirs.

Ceci venant à la suite d'une autre renonciation du même genre, survenue dans les mêmes conditions, de la part d'un des héritiers possibles de l'ex-kaiser, maintenant scieur de long de son métier, on se demande, non sans un peu d'anxiété, jusqu'où va tomber la cote des couronnes royales ou impériales sur le marché mondial de l'opinion. A suivre d'un peu près les événements, il semble que le droit divin est nettement à la baisse et que les héritiers, présomptifs ou présomptueux, aux rares chaises percées encore occupées ou à celles qui viennent d'être évacuées à l'anglaise, ne se font guère d'illusions sur l'avenir que réservent aux couronnes royales les générations qui, après nous, entreront dans la carrière de la vie.

En unissant leur destinée matrimoniale à une compagnie dont les parents ne descendent sûrement pas des croisés, fut-ce par les fenêtres, chacun de ces héritiers à un trône évanoui a fait preuve de sens pratique. Ces deux jeunes gens ont compris qu'une jolie femme copieusement argentée avait une valeur intrinsèque autrement appréciable, par les temps qui courent, que la perspective, on ne peut plus problématique, d'un retour au prussianisme cruel des Hohenzollern ou à la politique moyenâgeuse de la sénile dynastie bourbonnienne.

Ces jeunes gens ont raison, après tout. Un tien vaut mieux que rien tu l'auras. Les trônes croulent les uns après les autres, sous l'irrésistible poussée de la civilisation. Les derniers monarques sont préparés à leur sort. Quant aux héritiers, ils renoncent joyeusement à leur prétendu droit d'embêter les peuples pour le droit à l'amour sous le signe du Veau d'Or.

MISTIGRIS.

Deux petites filles se promènent dans un pré où paissent deux vaches, une blanche et une noire. — Tiens! dit l'une des petites filles à sa camarade, tu vois ces deux vaches? — Oui. — Eh bien! c'est la vache blanche qui donne le lait et la vache noire qui donne le café.

— Si j'aime la chasse? Moi, un ancien chasseur, mon cher monsieur. J'en suis fou. Tenez, par un jour d'ouverture, je me souviens très bien qu'un lièvre, sortant d'un champ de betteraves, je le vois s'élever au-dessus d'un arbre... l'épaule... Je tire... et pant!!

— Mille blagues, les lièvres ne volent pas au-dessus des arbres. — Heu! très juste... vous avez raison... c'était un sanglier.

A L'ECOLE SUPERIEURE DE FORMER DES CHAUFFEURS

Le conducteur d'automobile de demain est l'élève des écoles supérieures d'aujourd'hui. C'est pour cette raison que les clubs d'automobilisme se développent avec une telle rapidité, parmi les écoles supérieures des Etats-Unis.

Il en existe déjà, à l'heure actuelle, plusieurs centaines, et le travail qu'ils accomplissent est digne d'admiration. Que nos écoles supérieures à nous, au lieu de critiquer les méthodes de leurs soeurs américaines, se modèlent parfois sur elles: elles ne s'en trouveront que mieux dans le domaine pratique.

Ces organisations visent à trois buts: enseigner la conduite de l'automobile selon des principes qui assurent à la fois la sécurité du conducteur et des piétons; inculquer aux élèves les principes de la mécanique; les mettre au courant des lois et règlements d'Etat, municipaux et locaux, sur la circulation et la conduite des voitures. Elles sont secondées dans cette tâche par la police, les fabricants d'automobiles, les compagnies d'assurances, etc., qui sont à leur disposition pour leur fournir l'enseignement nécessaire par des démonstrations pratiques, des conférences, des cours, des brochures et autres moyens adéquats.

Nous avons la Ligue de Sécurité de la Province de Québec qui accomplit, par le temps qui court, une belle oeuvre, mais elle ne peut tout faire à elle seule, et elle bénéficiera de tout exemple qui partirait d'elle.

ARTUS.

HITLER SERAIT UN JUIF!

Prague, 10. — Hitler serait Juif! Telle est la surprenante nouvelle que donne le journal "Pravo Lidu", organe officiel du parti socialiste tchécoslovaque.

Le nom de Hitler, affirme ce journal, a été trouvé dans les vieux registres juifs de la petite ville de Polna, en Tchécoslovaquie, où vit encore une famille portant ce nom.

Les recherches effectuées ont fourni la preuve que toutes les personnes qui ont pour nom de famille Hitler sont, ou bien juives, ou bien de descendance juive. Au milieu du siècle dernier, deux familles israélites de ce nom vivaient à Polna. En 1827, quelques-uns de leurs membres émigrèrent pour une destination inconnue.

En lisant cette nouvelle on ne peut s'empêcher de se rappeler le cas d'Edouard Drumont, autre antisémite farouche, rédacteur de la "Libre Parole", en France, qui lui aussi était de lointaine origine juive.

LA PARADE DU 24 JUIN LES SOIFFARDS DE L'OUEST

Pourquoi faire défiler 100,000 pékins au son du tambourin?

Cette année, la manifestation de notre petite fête nationale sera assombrie par le défilé de la noble Société vient d'être si cruellement éprouvée par le décès, aussi subit que prématuré, de son distingué président, deuil auquel la population métropolitaine s'est d'ailleurs spontanément associée.

Outre cette perte, regrettable à plusieurs égards, la fête du 24 courant sera amoindrie par l'absence de la parade des chars allégoriques qui faisait, à justes titres, l'admiration de notre population. Ces chars, symbolisant diverses phases de notre histoire et de notre activité nationale présente, constituaient un véritable enseignement pratique dont l'importance était inestimable.

M. Rodolphe Dagenais, président du comité organisateur de la prochaine célébration, est fort mal venu de nous dire que "la population de Montréal ne regrettera pas les parades d'antan, rue Sherbrooke". A notre avis, cette déclaration est un défi lancé impunément au bon sens des Montréalais, étant donné que les belles parades d'autrefois vont être remplacées, cette année, par une démonstration, aussi "monstrueuse" que puérile de 100,000 marcheurs dans les rues de Montréal à la suite de quatre fanfares.

Il faut vraiment assimiler notre population à une troupe de petites bijambilles pour proposer un instant qu'elle va tomber en panne devant cette manifestation de piétons plus ou moins enthousiastes, usant leurs semelles de sandales sans autre perspective que de bousculer le crâne aux spectateurs déshabillés dont la plupart regretteront, et pour cause, les belles et us-

Nous approuvons l'octroi de tavernes dans Notre-Dame-de-Grâce et dans l'ouest de la rue Sainte-Catherine parce que ça débarrasse d'un tas de "bibérons" qui, jusqu'à présent, obligés de venir se "mouiller les pieds" dans la partie est de Montréal, aidaient à cette fraction géographique métropolitaine à perdre sa réputation d'innocence.

Les puritains de N.D.G. (no dam good, en anglais) sont en état d'hystérie continue et exaspérée depuis que, sur la grande demande de respectables citoyens de l'endroit, la Commission des Liqueurs a octroyé une licence de taverne à seule fin, assurément, de réhausser le prestige moral de ce bienheureux quartier. Maintenant, les gens du quartier St-André sont furieux et ne décolèrent pas depuis que la C. L. Q. a laissé s'établir deux tavernes dans la partie ouest de notre pudique rue Sainte-Catherine.

Jadis, c'est-à-dire avant que la C.L.Q. eut la fameuse idée de doter l'ouest de notre cité de meubles qui, de tous temps, ont été indispensables à ses spiritueux citoyens, tous les gossiers-en-pente de l'ouest-ma-chère venaient "brosser" dans l'est. Il en est résulté pour nous une réputation d'ivrognes émérites, réputation surfaite, s'il en fut jamais. Dorénavant, chacun allant étancher ses soifs dans son quartier respectif, on pourra plus équitablement juger du degré d'humidité alcoolique de l'est et de l'ouest de Montréal.

SYLVIO.

structives démonstrations de jadis. Non, décidément, nous n'en aurons pas pour notre argent, cette année, ce défilé imprévu dont il ne nous faut pas nous occuper un vilain sou.

LA MORT DE CE MONSTRE ANNONCÉE PAR QUÉBEC, SAUVE LE PROPRIÉTAIRE DE LA RUINE.— LA ST-VINCENT DE PAUL ET LES LOYERS'— SYMPATHIQUES ET NON SYMPATHIQUES.

La résolution suivante a été passée à une assemblée du conseil d'administration de la Ligue des propriétaires de Montréal et a reçu l'approbation des membres de la Ligue à l'assemblée mensuelle générale:

"ATTENDU que de nombreuses représentations nous ont été faites à l'effet que la distribution des fonds de secours aux locataires pour le paiement partiel de leur loyer ne se faisait pas d'une manière équitable,

IL EST UNANIMEMENT RESOLU:

De prier instamment les autorités de la ville de s'occuper elles-mêmes de la distribution de ces fonds en adoptant un système uniforme, basé sur la justice, qui sauvegarderait en même temps les droits de la ville dans le cas des propriétaires qui n'ont pas entièrement payé leurs taxes."

Nous ne tenons pas cette information de la Ligue des Propriétaires elle-même, mais il paraît que des officiers de la St-Vincent de Paul ne se faisaient pas faute de disposer des deniers de Concordia à leur fantaisie, payant les loyers des chômeurs dès que certains propriétaires évidemment "sympathiques" en faisaient la demande, et refusant cet avantage à d'autres propriétaires vus d'un moins bon oeil.

La Société Saint-Vincent-de-Paul possède un capital de glorieux désintéressement qu'il ne faut pas oublier? Pourquoi faut-il que depuis la crise tant de parasites se soient glissés dans ses rangs pour entacher son blason?

En tout cas cette Société, telle que constituée à l'heure présente, ne mérite plus la confiance sans réserve de jadis et la déclaration faite par l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre, que le "secours direct" allait faire place à un programme de travaux pour employer les chômeurs, ne saurait manquer d'être accueillie avec un "ouf!" de satisfaction par les propriétaires, dont la ruine totale se faisait imminente si ce "secours direct" tel qu'appliqué eût duré encore quelques mois.

Une seule solution restait au malheureux proprio, tondu comme un oeuf: la grève de la taxe. Ces "cochons de payants", en France, n'ont-ils pas culbuté le cabinet Paul-Boncour et fait trembler le cabinet Daladier par une menace semblable?

Dorénavant, si Concordia est encore prise de quelque accès de folie, comme d'acheter un aqueduc aux tuyaux pourris ou de construire un boulevard métropolitain dans la lune, il sera toujours temps de lui appliquer ce remède efficace.

CIVIS

OUTREMONT PASSE A LA METROPOLE SES "QUETEUX"

On sait que notre orgueilleuse voisine, l'opulente cité d'Outremont, s'est généreusement désintéressée du "secours direct", se déchargeant sur sa Saint-Vincent-de-Paul du soin de sustenter tous les "misérables" de cette localité florissante et pittoresque. L'automne et l'hiver dernier furent longs, pénibles et onéreux pour la charitable société, si longs, si pénibles et onéreux, en fait, que, le printemps étant survenu, les dispensateurs de la plus noble des vertus chrétiennes éprouvèrent les premières faiblesses de l'impuissance financière et de plaintives litanies déferlèrent tristement sur leurs lèvres découragées.

Après une ocellade désespérée du côté de la caisse, une idée lumineuse leur vint, si extraordinaire que cela soit pour un tel milieu. Ces secours, qui avaient donné bien des tracas et outreusement dépeuplé le coffre-fort de la congrégation donatrice, pourquoi n'en ferions-nous pas cadeau à Montréal, se dirent ces bonhommes bienfaisants et fatigués. La grande ville est à nos portes, si l'on peut dire, et même, en certains endroits, il n'y a qu'à traverser une rue pour passer d'Outremont à Montréal. Dans ces conditions, l'idée lumineuse prit vite corps parmi ces éternels bienfaiteurs et l'on décida, avec une touchante unanimité, de la mettre à exécution sans plus tarder. Ceci se passait il y a quelque trois mois. On fit tout simplement assavoir aux infortunés de la crise qu'il leur serait fait, séance tenante, cadeau d'un mois de loyer, en espèces sonnantes et trébuchantes, s'ils consentaient à déménager à Montréal, à défaut de quoi la Saint-Vincent-de-Paul d'Outremont se trouvait dans la nécessité de leur couper froidement les vivres s'ils persistaient à encombrer de leur roturière présence le milieu ambiant de l'aristocratie outremontaise. Mis ainsi au pied du mur, les chômeurs déménagèrent d'Outremont à Montréal, nantis d'un mois de loyer et de l'espoir de vivre tranquilles, désormais, aux frais de la princesse Concordia dont la générosité est apparemment aussi inépuisable que le sang-gène des charitables d'Outremont.

PLUTUS

NOTRE AVENIR POLITIQUE

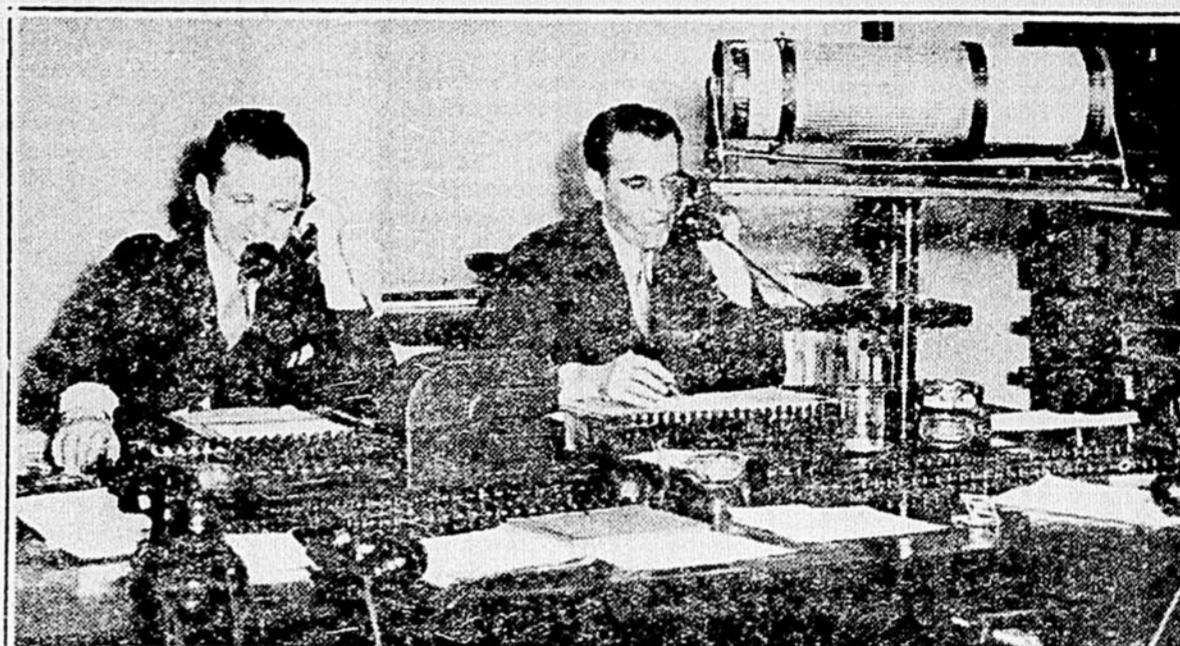
Les "Fils Natifs du Canada" le voient dans un Canada souverain, uni sous un unique drapeau, avec une seule et même aspiration. — Causerie de M. I. Lagarde.

Voici le texte complet de la causerie prononcée le 8 juin au poste C. K. A. C., de la "Presse", par M. Irénée Lagarde, conseiller légal de l'Assemblée Brébeuf, de l'Ordre des Canadiens de Naissance:

Bercé tout d'abord par les vents du Nord, à travers lesquels de loin en loin perçait le verbe français, le Canada, par son destin providentiel, devait recevoir en son sein les représentants des deux plus grandes nations au monde: les fils de France et ceux d'Angleterre.

(Suite à la page 2)

DANS UN BUREAU DE CHANGEURS



On sait que les fluctuations du change étaient déterminées par New-York, qui en usait et abusait trop souvent à sa guise. On voit ici deux employés préposés à l'enregistrement de ces fluctuations. Un bureau international sera créé à Genève.



COUPS DE MARTEAU

Un baron italien, Alexandre Sardi, pour ne pas le nommer, vient d'être rayé du parti fasciste pour n'avoir pu empêcher la concession à l'Institut cinématographique "Luce", dont il était le président. Comme il était aussi un des principaux lieutenants de Mussolini, son renvoi du parti est des plus significatifs. Cela indique, de la part du duc, un souci de la discipline morale en affaires dont il faut le louer. S'il fallait, au Canada, dégommer tous les concessionnaires et les mettre à l'ombre, nous ne serions pas surpris de recommander cette clientèle nouvelle et nombreuse.

Des statistiques récentes indiquent que durant le premier trimestre de l'année courante, le nombre des mariages a sensiblement diminué alors que la natalité, pendant cette même période, aurait également baissé de 6.7%. Si ces démentiments ont été constatés par l'Institut pauvre de la population, le mal n'est pas bien bien grand. Par ailleurs, la mortalité infantile est toujours forte. Cela tient surtout à deux choses: que les enfants sont mal faits et que, mis au monde, ils ne sont pas soignés comme ils devraient l'être. Sous ce rapport, les amateurs de la ferme sont plus favorisés du sort dans bien des endroits de cette province.

Aux Etats-Unis comme au Canada, l'électeur est un immense troupeau de moutons de l'anage. Nos voisins, après la guerre, ont adopté la néfaste doctrine prohibitionniste avec un entrain endiable. Dès que quelques cerveaux brés commencèrent à prêcher la sécheresse spirituelle, tout le monde suivit de façon montonnée, à la saint-jean-baptiste. Aujourd'hui, c'est exactement le contraire qui se produit. Roosevelt s'étant opposé au régime sec, le régime humide est maintenant en faveur chez nos voisins du sud et bientôt du train dont ils y vont, la loi Volstead ne sera bientôt plus qu'un cauchemar oublié.

Les dernières courses d'auto d'Indianapolis ont causé la mort de trois chauffeurs et des blessures plus ou moins graves à plusieurs autres, alors que 125,000 personnes regardaient, en quête d'émotions. Elles en ont eu pour leur argent. Mais il convient d'observer, ici, que toutes les courses de ce genre ont des décès à leur actif, si l'on peut dire. Ce sport homicide devrait être mieux contrôlé ou abandonné tout à fait, n'en déplaise aux amateurs d'émotions dont ils ne font pas les frais. Comme dans tout pays anglo-saxon, n'y a-t-il pas une Société Protectrice des Animaux à Indianapolis, et que fait-elle pour les hommes?

L'embarquement pour Londres. C'est ainsi que l'on désigne la grande conférence d'ouï l'on se rend d'un peu partout pour travailler au redressement économique du monde. Est-ce le spectacle de résultats peu encourageants obtenus jusqu'ici par les conférences de toute sorte qui se sont succédées depuis des années, qui crée une atmosphère de doute? Il semble que l'on ne se rende à ce nouveau tournant oratoire international qu'avec un enthousiasme mitigé; et le plus curieux, c'est que c'est justement en Angleterre qu'on se montre le plus pessimiste. Nous ignorons quelles illusions à entretenir pendant la traversée M. Bennett sur son bateau, mais si on ne lui offre à bas que le titre de "lord", il ferait bien de ne pas l'accepter.

VULCAIN.

LE REVE D'UN "PATRIOTARD"

Ce "ligueur" voit soudain 700,000 Juifs allemands venant au Canada. — Nos "ligues" pour rire.

Feu A. Marion, de la "Presse", qui était un original de grand envergure, racontait, il y a quelque vingt ans:

— Si vous allez au Japon, on vous demandera, aussitôt débarqué d'entrer dans une ligue, car il faut vous dire qu'au Japon toute la population est divisée en ligues. Il y a la ligue de ceux qui vont de Tokio à Yokohama, la ligue de ceux qui vont de Yokohama à Tokio, et la ligue de ceux qui n'y vont pas!

La province de Québec, semble-t-il, est tout à fait nipponne sous ce rapport. Jamais nous n'avons vu autant de ligues, à partir des "Acévéristes" jusqu'aux "Jeune-Canada", dix-sept imitateurs pour rire de Dollard et de ses compagnons et qui se prennent aussi au sérieux que Bompard, ce personnage d'Alphonse Daudet qui marchait grayment derrière son nez comme s'il allait à l'enterrement de cet appendice.

Une ligue dont nous ignorions ou avions oublié l'existence est celle d'"Action Nationale", président A. Vanier, dont le nom sent affreusement le saint-jean-baptiste.

Cette ligue, qui tient peut-être ses assemblées dans le chapeau de M. Vanier, car on ne lui connaît pas de local, aurait chargé ce dernier d'écrire à sir George Perley, premier ministre intérimaire, protestant contre le projet qu'aurait formé un comité formé en Belgique de favoriser une émigration de 700,000 Juifs allemands au Canada.

Quel est au juste ce comité? Que représente-t-il? Qui a bien pu attirer son attention sur le Canada? Autant de questions dont s'est peu embarrassé M. Vanier, anxieux sans doute de faire connaître son nom à sir George Perley.

Portons à la connaissance du premier ministre intérimaire que la ligue d'"Action Nationale" est l'une de ces innombrables associations locales n'existant que sur le papier et dont la fonction consiste à envoyer des lettres et des télégrammes aux grands de ce monde, qui les placent d'instinct dans leur casier naturel: le panier.

ROBUR.

VRAI MEETING D'OUVRIERS

L'Association Ouvrière Sociale Indépendante DeLorimier tiendra un grand ralliement, lundi le 12 juin, à 8 h. 15 p.m., au Stade Godbout, angle des rues Mont-Royal et Iberville. Des questions du plus grand intérêt seront traitées par des orateurs qualifiés.

CHRONIQUE SUBURBAINE

LACHINE ET VILLE LA SALLE SONT EN EFFERVESCENCE

La première se préoccupe de "sauver" la morale et la seconde de trouver de l'argent. — Ville Saint-Pierre fait de la véritable économie.

(Du cor. spéc. de "L'Autorité"). Lachine, 10. — Les amis de l'ex-maire Viau commencent déjà à chanter victoire aux prochaines élections municipales de décembre, assurés qu'ils sont que Gros-Dalbé se présentera en décembre contre le nouveau maire Fyon et que nous assisterons à la répétition du même tour qui fut joué à l'ex-maire Demers, de Sainte-Anne de Bellevue. On se rappelle qu'à Sainte-Anne de Bellevue le maire Jos Boileau avait démissionné six mois avant les élections, et qu'il avait eu pour successeur à la mairie l'échevin Demers. Or, il revenait ensuite comme candidat contre ce même successeur et le battit en le tenant tout simplement responsable des actes dont il était lui-même responsable. Voilà le tour de passe-passe que Gros-Dalbé entendrait répéter à Lachine, d'après ses amis.

Ceux-ci soutiennent que Gros-Dalbé a déjà fait commettre, par ses conseils sournoisement intéressés, (Suite à la page 2)

CHRONIQUE SUBURBAINE

(Suite de la page 1)
trois erreurs capitales au maire John-H. Fyon:

1.—En lui faisant mettre de côté une partie de ses fidèles, le soir même de l'élection, pour aller remercier des gens n'ayant rien fait pour lui ou ayant même travaillé en cachette contre lui; 2.—En l'entraînant au banquet de l'Idée Conservatrice écouter de M. Maurice Duplessis, ce qui le "brûlait" comme candidat libéral; 3.—En lui laissant pour compte cet emprunt de \$200,00 de la Commission Métropolitaine, que celle-ci entoure de tant de précautions qu'elles équivalent à mettre la Ville de Lachine, en tutelle, tutelle due à Viau mais dont l'essai sera de rendre responsable Fyon.

Nous avons déjà rappelé qu'il avait eu recours au même genre de trahison à l'égard de son "ami" Anatole Carignan, auquel il disait de se tenir tranquille chez lui, qu'il serait certainement choisi candidat conservateur aux dernières élections provinciales, alors que dans le même temps lui, Dalbé, profitait de cette "tranquillité" pour se faire offrir la candidature.

LES "ENCOMBRANTS"

Les bons bleus de Lachine, ceux que notre député Georges Laurin a tenu à garder avec lui en se débarrassant des poids lourds, les "fourriers" et les "patouas", se réjouissent sincèrement d'être allégés de ces encombrants.

Nous allons maintenant, répétant à qui veut les entendre ces bons bleus, pouvoir travailler à notre aise dans l'intérêt du parti. Finis les clubs de brailleurs dont les officiers s'étaient exhumés! Finis les batailles autour de l'assiette-au-beurre! Finies les excommunications lancées par des gens qui ne représentaient qu'eux-mêmes, contre les conservateurs autrement désintéressés et dévoués que ces énergumènes, et compliments à M. Georges Laurin d'avoir caché une main de fer sous un gant de velours...

Dans le domaine provincial, à l'approche de l'élection complémentaire de Jacques-Cartier, les libéraux ne semblent pas se trouver, par contre, tout à fait à leur aise, ayant leurs encombrants dont ils n'ont pas encore pu se débarrasser.

Cette pullulation de candidats libéraux est principalement due au fait que des gens aux innombrables volte-face essaient de se coller, de s'imposer quand même au parti et, tout en se tenant dans la coulisse, envoient sur la scène autant de postulants qu'il le peuvent afin de mêler les cartes.

Il y a particulièrement un certain monsieur que se donne partout comme le "boss" de Lachine, bien qu'il n'y ait pas d'homme plus impopulaire dans notre cité. Heureusement pour lui qu'il raconte ses sottises ailleurs, parce qu'il est tout le monde lui rirait au nez s'il parlait de son "influence". Nous revenons sur ce sujet.

DEUX "MORALISTES"

A la dernière assemblée du Conseil municipal, quelques requêtes ont été soumises, contre l'octroi d'un permis de construction au "Lachine Rowing and Canoe Club", désireux de construire sa "maison" sur la promenade Père Marquette, près de l'endroit où le fleuve a été creusé, afin d'y tenir ses régates annuelles.

Comme il fallait s'y attendre, on a vu les échevins Dubois et Saint-Onge prendre feu à cette proposition: l'échevin Dubois, sans doute parce que ces gens n'achètent pas ses marchandises, comme la Saint-Vincent de Paul, par exemple; l'échevin Saint-Onge, au nom de la morale, dont il s'est constitué de sa propre autorité le défenseur:

— Je ne nage pas comme d'autres entre deux eaux, s'est-il écrié, et je me prononce tout de suite contre cette proposition, car il faut que la morale soit respectée à Lachine. L'échevin Leduc répondit du tac au tac:

— Je crois que la vraie raison de M. Saint-Onge n'est pas la morale, qui n'a du reste rien à voir là-dedans, les membres du "Lachine Rowing and Canoe Club" étant aussi mœurs que qui que ce soit; mais la vraie raison de M. Saint-Onge est que son frère, le constable Saint-Onge, a été nommé gardien de cette promenade.

M. Leduc aurait pu ajouter que le constable Saint-Onge, et tout le monde pense ainsi, trop vieux pour continuer dans le service actif, serait trop heureux de continuer à retirer plein salaire à ne rien faire, et aurait beaucoup de gré à son frère l'échevin de ne pas lui envoyer de l'ouvrage.

Du reste, des requêtes comme celles qui ont été envoyées au Conseil, il est très facile de s'en procurer. Nous avons à Lachine, comme il s'en trouve ailleurs, un troupeau de moutons soumis et obéissants prêts à signer n'importe quelle requête, fût-ce la plus stupide. Les moutons béants de Panurge, quoi!

THEOPHILE.

Vexamineur. — Qu'arriva-t-il en 1483?
L'évêque. — Luther naquit.
L'examineur. — Bien. Et en 1487?
L'évêque. — Luthier eut quatre ans!

(Suite de la page 1)
venus dont nous avons besoin. Encore une fois, que les "gros" s'approprient à faire leur juste part. Après trois années de crise, on ne saurait demander aux "petits" de fournir un effort plus considérable que celui qu'ils ont fourni jusqu'à date.

La construction du pont LaSalle-Caughnawaga est activement poussée, si activement même qu'on croit que le pont même sera terminé avant le premier de l'an 1934.

Voilà pourquoi il serait temps de songer aux approches du pont. Au gouvernement provincial et à la municipalité de s'entendre à ce propos, afin de se procurer les terrains nécessaires. A un pont de cette importance il faut des approches adéquates, car à quoi servirait le pont si l'immense trafic auquel il va servir était pour s'embouteiller dans Ville LaSalle.

Une très nombreuse requête de citoyens désireux d'obtenir que le vote de la bière soit libre dans les épiceries sera présentée au Conseil à sa prochaine séance, et celui-ci sera appelé à décréter si un nouveau referendum doit être tenu. La date de ce referendum sera aussi fixée. On se demande quelles objections aura le nouveau Conseil à la tenue de cette consultation populaire si celle-ci est requise, comme on l'annonce, par des centaines de citoyens.

RANDOLPH

VILLE ST-PIERRE

PAIE D'EXEMPLE

Ville Saint Pierre, 10. — Sous la présidence du maire Alphonse Chabot, le Conseil de Ville St-Pierre donna un bel exemple à bien d'autres municipalités d'alentour à propos d'économie, tout en gardant une administration sage et progressive.

En effet, à la dernière assemblée du Conseil de ville, il a été décidé, sur suggestion de l'échevin Eugène Gauron, président des Finances, de retenir les services d'un aviseur légal dans la personne de M. Charles Champoux, mais sans qu'un salaire lui soit payé. Lorsque la ville St-Pierre aura besoin d'avis légaux, M. Champoux pourra être consulté, à la suite d'une résolution du conseil. D'après les informations données par le maire Chabot et l'échevin Gauron le Conseil en vint à cette décision simplement par économie.

Car, ont-ils déclaré, ce sera un meilleur marché pour la ville de ne payer un aviseur légal que lorsque ses services seront requis plutôt que d'en retenir un avec salaire annuel car, dans bien des cas, il y a des assemblées du Conseil où les avis d'un aviseur légal ne sont pas requis. Il va sans dire que dans cette décision le Conseil a l'appui de toute la population de Ville St-Pierre qui aime à voir un Conseil qui comprend ce que veut dire le mot "économie" et qui la pratique en même temps.

CLEMENT.

LES LIVRES.

"QUESTIONS DE LANGAGE"

Par Pierre DAVIAULT traducteur aux Communes.

M. Daviault publie aujourd'hui, sous ce titre, aux Editions Albert Lèveque, la deuxième série de ses "expressions justes en traduction". "La faveur avec laquelle le public a accueilli son premier volume a engagé l'auteur à poursuivre ses études de critique linguistique.

"Qu'on ne cherche dans cet ouvrage, dit l'auteur, ni un dictionnaire, ni un lexique; nous ne livrons au lecteur que des notes... Notre objet n'est pas d'exposer des théories linguistiques, ni d'épurer la langue... Nous nous efforçons d'expliquer, de révéler le sens des expressions étudiées. On trouvera ici quelques équivalents, mais non pas tous. Nous ne signalons pas toujours les manières les plus élégantes de traduire un vocable, mais plutôt celles qui divulguent le mieux l'essence de ce terme. Le traducteur armé de la connaissance du texte, de l'idée pourra trouver l'expression propre à rendre la pensée de l'auteur avec ses nuances. Libre à lui de choisir la formule qui s'harmonisera avec l'esprit du livre."

Ces "Questions de langage" devront intéresser tous ceux qui écrivent, les journalistes, les traducteurs, les hommes de lettres, les publicistes, etc. La disposition par ordre alphabétique facilite la recherche des mots et des expressions que l'ouvrage contient.

"Questions de Langage" est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Mtl, et dans toutes les librairies bien assorties.

- Au restaurant: — Quelle soupe avez-vous? — Un bouillon excellent! — Comme poisson? — Sole frite merveilleuse! — Comme viande? — Du filet de boeuf supérieur! — Bien... vous m'apporterez un à la coque!

DEMAIN!

En vain s'oppose-t-on au mal économique Qui jette la frayeur dans les meilleurs cerveaux Et fait qu'aux vieux griefs s'ajoutent des nouveaux Dont le sens nous émeut mais sans peine s'explique;

C'est qu'on a cru réel un bonheur chimérique Fait d'un peu de hasard et de malignité, Au charme trop mystique et trop cher acheté Pour n'être pas chanté d'un ton mélancolique.

Mais voici qu'apparaît DEMAIN. C'est l'avenir Qui montre le chemin par où l'on veut finir, Sans armes ni bourreaux, la tâche commencée.

DEMAIN, c'est le passé qu'il nous faut élargir, C'est l'élan d'un progrès qui ne veut pas mourir Sans refraterniser la planète opprimée.

F. M.

Montréal, juin 1933.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

(Suite de la page 1)
souvent chez nous, il préconise un statut national plus étendu, plus autonome. Que le Canadien-français pense moins à la France, que le Canadien-anglais oublie davantage "the old country" pour tous deux se souvenir que leur patrie est et uniquement le Canada; tel est le premier article du programme de l'Ordre des Canadiens de Naissance, populairement connu sous le nom des "Fils Natifs du Canada".

Il est beau de chanter avec le poète "O Canada mon pays, mes amours", il est bon de célébrer les mérites de la nation dans les fêtes officielles, mais le plus important, il me semble, est de rendre les Canadiens fiers de leur patrie, grande et autonome. Le vrai patriotisme réside dans la fierté.

Le statut de Westminster de 1931 a mis pour la première fois le Canada au rang des nations. Le parlement impérial a perdu son vieux rôle d'aviseur du roi dans les affaires du Canada pour céder sa place aux ministres élus par l'électorat de ce pays; notre gouvernement a obtenu une juridiction extra-territoriale et peut faire des lois à l'encontre même de celles de l'Angleterre. Depuis 1929, déjà le désaveu des lois par le parlement du Royaume-Uni est chose du passé. Aussi est-ce avec un enthousiasme compréhensible que notre société a applaudi à ce Statut de Westminster; c'était la réalisation presque complète d'une de ses plus chères aspirations. Mais ce statut, pour s'être si perfectionné, n'est pas encore arrivé à l'égalité de celui des pays complètement souverains.

Nous devons reconnaître la suprématie du parlement impérial, notre constitution n'est modifiable que par lui, nos tribunaux d'appel sont subordonnés au Conseil Privé et nous n'avons pas encore requis de gouverneur-général Canadien.

Souveraineté du parlement impérial! C'est tellement le fait que le Statut de Westminster est l'oeuvre du parlement du Royaume-Uni. Bien plus, tout amendement à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, aurions-nous l'assentiment des deux chambres à Ottawa, de toutes nos législatures provinciales, exigerait quand même l'approbation des députés d'Angleterre et d'Ecosse.

Quand on se souvient du contrôle du Bureau Colonial sur notre pays, des luttes qu'il fallut entreprendre pour établir la responsabilité ministérielle, on admet volontiers le chemin parcouru et on se réjouit. Mais rester là? Sommes-nous destinés à être perpétuellement incapables de modifier notre constitution? La souveraineté, dans le régime démocratique, repose dans le peuple; chez nous, pour une large part, elle réside dans le parlement impérial. Etat de choses déplorable; se sont les citoyens d'Angleterre qui permettent ou refusent à ceux de ce pays de se gouverner selon qu'ils le désirent. D'ailleurs une constitution doit être tellement intangible? Une génération d'hommes a-t-elle le droit de lier le sort des générations futures et de leur nier le droit de l'intelligence de diriger leur vie et leur gouvernement? De là à dire que la Constitution puisse être changée aux caprices des gouvernants; il y a plus qu'un pas à franchir. Rendons les modifications difficiles mais non impossibles. Les droits de minorités religieuses et civiles, minorités françaises ou anglaises, ne devraient être changés que du consentement unanime des provinces, mais les autres réformes constitutionnelles, désirées par la majorité du pays devraient être effectuées par le parlement Canadien.

On a trouvé toutes sortes de raisons pour maintenir l'appel au Conseil Privé; protection des minorités, droit du citoyen de porter sa plainte au pied du trône. Raisons fallacieuses. Le citoyen d'Ecosse ou d'Angleterre a ses tribunaux d'appel dont la décision est finale; ils ne compareraient pas devant le Conseil Privé. En pratique, il n'y a que le Canada et l'Inde pour faire appel à ce tribunal.

Protection des minorités? L'énumération simple des causes, ou les droits de notre minorité ont été mis en question en est le plus beau démenti. Dans la cause de Barrett vs Winnipeg, malgré la Cour Suprême, le Conseil Privé décide la législation scolaire du Manitoba intra vires, nous sort au règlement 17 d'Onta-

rio, de tristes souvenirs, et les causes de Despaties-Tremblay, de Louis Riel, furent également décidées contre les vœux de la minorité.

La conférence impériale de 1930 déclarait que les parties intéressées dans la nomination d'un gouverneur général était le roi, dont il est le représentant, et le Dominion concerné, agissant par ses ministres responsables, aviseurs directs de sa Majesté. Le vieux parlement impérial perdait encore une emprise sur sa colonie d'hier, mais le Canada, en enfant respectueux, ne voulait pas perdre la liberté octroyée; il tendit les regards vers la mère-patrie pour choisir son vice-roi.

Gentillhomme respecté de tous, admiré par notre population, la personnalité de Lord Bessborough n'est pas en cause. Pourquoi cependant aller chercher ailleurs ce représentant de la monarchie alors que le pays a produit des hommes politiques de grande envergure, dont le vice-royauté serait le couronnement d'une carrière et l'apothéose de l'autonomie canadienne!

Si nous voulons être un peuple véritable, si nous voulons former une nation canadienne avec des aspirations à elle et des moyens capables de les réaliser, récompensons les nôtres par la vice-royauté, stimulons le patriotisme en mettant toute notre confiance dans notre justice, hâtons la marche de notre progrès, en étant maîtres de notre constitution et alors seulement nous aurons l'impression d'être une nation, un peuple canadien.

Notre situation géographique, nos besoins, notre idéal, nous indiquent la voie à suivre. Fidèle à l'allégeance britannique, nous devons cependant hâter l'avènement du jour où le Canada ne sera soumis à aucun contrôle, même mitigé. Nos ambassadeurs, nos ministres plénipotentiaires ont contribué à nous donner un prestige que nous n'avions pas encore connu.

Saluons l'aurore qui s'amène où le drapeau national reconnu de tous et arboré partout sera alors le symbole de la nation pleinement indépendante, la synthèse d'un nouveau pays, souveraineté ou les éléments épars se grouperont tout le même étendard dans un tout homogène avec une même aspiration: Le Canada avant tout!

Irenée LAGARDE, avocate.

"Ce que vaut votre téléphone"



Votre fidèle serviteur

Votre téléphone travaille vingt-quatre heures pour vingt-quatre heures par jour. Toute l'année, il vous sert fidèlement, jour et nuit. Il magazine pour vous. Il vous fait entendre la voix d'amis chers et leur transmet vos paroles. Que de temps il vous épargne de mille manières. Il vous sert dans les cas d'urgence et en tout temps au salaire minime de quelques sous par jour.

Pour 30 Cents

vous pouvez téléphoner à environ 100 milles de distance en utilisant le service entre postes après 8.30 p.m. Voyez la liste des lieux aux premières pages de votre annuaire de téléphone. Le service de "longue distance" est facile à utiliser; il est clair, rapide et économique.



LE NOM DE CALIXA LAVALLÉE

Une gloire nationale officielle et posthume. — Opinion de M. Léo Roy, compositeur.

Réjouissons-nous de ce fait extraordinaire que, moins de cinquante ans après la mort de notre Calixa Lavallée, on ait déjà songé à ramener au pays natal les cendres de notre illustre compatriote, mort et inhumé en terre étrangère. Cela sera bientôt réalisé, dit-on.

Il y a donc lieu d'être fiers de la reconnaissance officielle de cette gloire nationale posthume.

En dépit de quelque trouble-fête ronchonnant certaines paroles pessimistes sur ceux qui élèvent des monuments aux prophètes qu'ils ont tués, ayons confiance en notre patriotisme enthousiaste et pratique. Car nous sommes d'édifiants patriotes, ainsi que le prouvent nos nombreuses et brillantes processions, nos discours renversants et nos doctes conférences, nos ardents articles et nos livres savants, nos banquets métriques et nos innombrables et magnifiques intentions.

Ne nous inquiétons pas si quelque prétendu vengeur ait déjà osé nous infliger injustement de satiriques reproches à propos de Lavallée.

La satire est maintenant une forme de malice désuète dont nous, les ultra-modernes génies — seuls producteurs de chefs-d'oeuvre — n'avons que faire.

Nous avons fort heureusement perdu le sens de l'ironie, devenue avec raison une langue inutile parce qu'elle est incompréhensible, c'est-à-dire morte pour nous.

Il est incontestable que la sincérité et la valeur soient deux des plus grands fleaux contemporains; ce sont l'hypocrisie et le culte de l'incompétence (ô sage renversement des valeurs!) qui conduisent légitimement aux honneurs et à la fortune. Et Calixa Lavallée en a été une vivante preuve.

De plus, l'utilitarisme ne fait-il pas marcher le commerce, admirable religion désintéressée?

De crédules sophistes osent encore prétendre que Lavallée ait composé notre hymne national alors qu'il résidait à Québec, — et cela à la demande d'indigènes locaux. Ces pauvres naïfs, dupes des trompeuses apparences, ignorent que c'est en écoutant les cascades de la rivière Yamaska que Calixa Lavallée composa O Canada.

Cette récente découverte souligne fortement la plausible hypothèse que la Science confirmera sans doute bientôt et qui démontre assez clairement que la Radio existait déjà, puisque Lavallée a dû s'en servir pour entendre, de Québec, les murmures inspirateurs de la rivière Yamaska.

Poin donc de ces importunes vérités qui sapent les bases de nos fables les plus chères!

Nous avons l'actuel bonheur de constater qu'en certains lieux et en certains temps privilégiés, le ridicule ne tue pas: il honore et enrichit. Et malgré les antédiluviens préjugés qu'il faut bien pardonner charitablement à nos glorieux ancêtres, dont la foi chrétienne n'était pas à la page, il est tout de même utile — parce que profitable pour nous — de les célébrer périodiquement.

Reposons-nous donc dignement sur leurs lauriers et gardons-nous de les imiter car cela serait de fort mauvais goût, en ces temps de Progrès miraculeux où le Siècle des Lumières éclaire enfin la lumière des siècles!

Voilà pourquoi nous célébrons avec pompe l'utile matelot Calixa Lavallée, à qui nous pardonnons indulgemment d'avoir d'abord fait fausse route en se livrant par trop à la composition musicale, occupation non seulement inutile mais nuisible.

Certains pitoyables arriérés croyaient encore moutonnement à telle risible légende sur notre prétendu maître à tous; mais — honneur à notre époque! — un de nos plus éminents docteurs vient d'analyser cette légende enfantine et il nous a gratifiés du nom divin de Celui qui mérite ce titre, dorénavant incontestable et incontesté.

Calixa Lavallée vécut dans un temps où il ne put profiter de notre grandiose évolution sociale, et voilà pourquoi il s'est trompé en se livrant à des études illusoire et à des travaux utopiques; mais reconnaissons que, du jour où il se fit matelot, il entra enfin dans la voie du bon sens mabouticard.

Il a donc été juste et raisonnable d'honorer avant lui des diplomatiques confrères qui le conduisirent avec amour vers cette sage décision sans laquelle il ne serait jamais devenu célèbre.

Aujourd'hui, grâce à la clairvoyance, intelligente et patriotique bienveillance de tant de nos dirigeants, on distribue libéralement à ceux qui ont le sens des affaires, quantité de diplômes et de titres, de prix et de bourses.

un joli scandale, gentiment amusant et logiquement édifiant, le démontrait l'an dernier.

De moyennages retardataires parlèrent de tricheries et portèrent des plaintes apparemment fondées, mais on sait que justice fut dûment rendue de suite à qui de droit. Voilà ce que c'est de posséder un auguste ministre des beaux-arts et de l'instruction publique dont on dit qu'il est l'apôtre des énergies nouvelles!

Tel ineffable plâtrier, importé de l'étranger et devenu directeur d'une de nos inégalables écoles des arts, grâce à certaine magnanime protection, put ainsi déniaiser philosophiquement bon nombre de nos remarquables promoteurs d'avenir. Nous n'avons donc rien à apprendre de cette Europe sénile, qui n'a que des siècles de culture, tandis que, par la science infuse qui est exclusivement nôtre, nous — de la Jeune Amérique — surpassons d'un bond la culture des siècles, — cela au grand étonnement de nos voisins inférieurs, ces intelligents Yankees qui gaspillent des fortunes pour aider leurs talents!

Nous nous bornons à jouir de notre incomparable découverte, celle où nous avons établi une fois pour toutes l'indispensable différence qui existe nécessairement entre la théorie et la pratique et dont notre réalisation des deux poids et deux mesures donne l'infaillible réponse.

Nous avons d'ailleurs défilé le bluff et le snobisme, ces transcendents facteurs de notre libre épanouissement intellectuel, créateurs de merveilleux éteignoirs et arrivistes et nobles défenseurs de tous nos illustres saltimbanques dont le renom est maintenant reconnu de par le monde entier.

Et voilà pourquoi nous célébrons bruyamment — comme il convient — le matelot Calixa Lavallée, nouvelle gloire nationale officielle et posthume de notre Canada contemporain.

Léo ROY, Docteur en Chirurgie Musicale.

AVEU INVOLONTAIRE

— Pourquoi pleures-tu, Jacquot? — Robert m'a pris tous mes bons habits cette nuit.

Robert. — Ce n'est pas vrai... et puis, tu n'as pas pu voir parce que tu dormais.

Vient de Paraître.

"LA VÉRENDRYE" DÉCOUVEUR CANADIEN

Par Robert Rumilly.

Le plus téméraire de tous les héros canadiens des premiers temps de la colonie fut peut-être La Vérendrye, le découvreur trop oublié de l'Ouest et des Rocheuses. Cet aventurier trilluvien fut le premier blanc à fouler le sol de ce qui est aujourd'hui Winnipeg. Si l'on sait qu'il partit, avec ses fils, un missionnaire, et une poignée de compagnons intrépides, à pieds et en canots, de Québec, on imagine l'héroïsme qu'il lui fallut déployer et les privations qu'il eurent à subir. Ce héros, admirable à tous points de vue et dont l'épopée est si belle, revit dans le beau livre que M. Robert Rumilly vient de publier aux Editions Albert Lèveque, de Montréal.

Plusieurs ouvrages précédents de M. Rumilly ont connu, en France et au Canada un immense succès. Il est l'auteur de "Littérature française moderne", d'un biographie de Sir Wilfrid Laurier, que tout le monde a lu et aimé, d'un très beau livre sur Ste-Anne de Beaupré. Son style est d'un grand purité, d'une lecture facile, est attrayant et plein de charme. Il rend l'histoire vivante et colorée, et fait ainsi les délices d'un public très étendu. En outre, M. Rumilly est Français de naissance et Canadien d'adoption, et la suite de ses ouvrages, la continuité d'efforts qu'elle représente, constituent un témoignage d'intelligente affection bien flatteur pour notre pays qui l'a adopté.

La lecture de "La Vérendrye, découvreur canadien" est un excellent prélude aux fêtes prochaines du tricentenaire des Trois-Rivières. Ce livre inaugure d'une manière éclatante, aux Editions Albert Lèveque, une nouvelle série, placée sous le titre général "Figures canadiennes". Il est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties.

Vient de Paraître.

"LA VIE AVENTUREUSE D'ARTHUR BUIES"

par Raymond Douville.

La figure d'Arthur Buies, écrivain le plus représentatif de la génération de 1880, est évoquée de façon saisissante dans le livre que lui

consacre M. Raymond Douville, sous le titre "La Vie Aventureuse d'Arthur Buies", récemment publié aux Editions Albert Lèveque.

Orphelin dès sa naissance, Buies connut tous les ennuis d'une jeunesse isolée. A vingt ans, il part pour la France, où il étudia deux ans dans un lycée, puis il se rend en Italie, où il entre au service du fameux Garibaldi. Imbu des idées révolutionnaires qui triomphent en France à cette époque, il revient au Canada et se lance dans le journalisme d'avant-garde et fonde son célèbre journal "La Lanterne", que l'Évêque ne tarde pas à néoconner et à prohiber. Buies entre ensuite au service des journaux de l'époque, et gagne la popularité par ses spirituelles chroniques qui sont restées des modèles du genre. Mais, aventurier par tempérament, il se lasse de ces succès et part pour la Californie. Revenu au Canada après des mois de misère et de privations, il rencontre le curé Labelle et le seconde dans sa grande oeuvre de colonisation.

L'auteur fait revivre cette étrange personnalité en des pages pleines de mouvement et d'entrain, qui se lisent avec autant d'intérêt qu'un roman. Il a su dégager de ce héros les traits essentiels qui le distinguent et les jugements qu'il porte sur son oeuvre sont ceux d'un critique consciencieux et juste. Par son style, par sa verve, par ses idées, Buies restera le plus grand écrivain de son époque et ses oeuvres, dont M. Douville donne la liste à la fin de son ouvrage, mériteraient d'être mieux connues.

"La vie aventureuse d'Arthur Buies", qui fait partie de la nouvelle série "Figures canadiennes" des Editions Albert Lèveque, est en vente au prix \$1.00 l'unité chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

CARTES D'AFFAIRES

BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR

Avocats Procureurs

Tél. MAin 5100-5101

414 rue St-Jacques Ouest.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723 rue, Saint-Denis, Montréal.

T'A' Pas?



Dites simplement "Bière BLACK HORSE" Dawes, S.V.P.

Francs-tenanciers contre marguilliers

CETTE FEDERATION DITE DES OUVRIERS DU CANADA

Sous ce titre "kolossal" vient de se constituer, par charte fédérale, un groupe qui est le produit d'un schisme survenu dans les rangs de la "Fédération des Clubs Ouvriers de la Province de Québec". Celle-ci, amputée de celle-là, garde son titre original, au sens propre, figuré et extensif du terme. Si l'on ajoute à ces deux phalanges politiques une ou deux autres organisations "indépendantes" qui s'apprennent, elles aussi, à fourrager dans le pré électoral à la première occasion favorable, on aura une idée du nombre imposant de corps constitués dont le but "avoué" est de revendiquer les droits de la classe ouvrière envers et contre tous.

La classe dite laborieuse pourrait dormir tranquille et n'avoir plus l'ombre d'une inquiétude quant à son avenir si ces dévouements étaient aussi sincères que bruyamment manifestés. Mais il faut en rabattre, malheureusement. Prenant exemple sur certains politiciens professionnels, genre Easy-Off, dont la bonne foi est, le plus souvent, du domaine de la mythologie, ces gesticulateurs de la tribune, qui ignorent jusqu'à la définition du désintéressement personnel, exploitent la crédulité de leurs membres et se taillent une réputation apparente à même la naïveté moutonnaire du gros du troupeau qui les suit. Il y a peut-être des sincérités sublimes parmi cet assemblage hétéroclite de fumistes théâtraux, mais ils sont trop clairsemés et perdus dans la masse amorphe pour qu'on puisse les distinguer à l'oeil nu. Ne les voyant pas, nous les nions, mais ils n'en existent pas moins. Cependant, leur action est nulle en présence des appétits à satisfaire, des rancunes à entretenir, des passions à alimenter et des intérêts particuliers à protéger au sein de ce marécage politique où germent les miasmes de la décomposition sociale tant redoutée.

Cette multiplicité soudaine de dévouements à la classe ouvrière aurait une valeur intrinsèque appréciable si elle s'appuyait sur un programme d'action soigneusement élaboré dans l'intérêt général et si elle était dirigée par des hommes de caractère; mais que penser d'une association ayant à sa tête, comme président le fol enchérisseur Anaclef Chalifoux, comme vice-président la "charmeuse de serpents" Pierre Desrosiers et comme aviseur suprême ce "flanc mou" d'Easy-Off Patenaude?

FLAMBEAU.

LE CULTE DES HEROS

Pourquoi faut-il qu'il ne s'adresse qu'aux massacreurs à l'exclusion des pacifiques?

La récente manifestation de patriotisme hystérique des Jeune-Canada à l'égard de Dollard et Ormeaux nous remet en mémoire qu'il ne faut rien exagérer quand on commémore des faits historiques parce qu'on court le risque de faire du panégyrique au lieu de l'histoire. Il est vrai qu'on peut expliquer cet enthousiasme de la jeunesse par certains personnages d'autrefois par le fait que le recul du temps nous les montre beaucoup plus grands qu'ils n'étaient en réalité et qu'on fait des héros, quelquefois, avec des individus qui, de leur vivant, ne s'étaient guère mieux comportés que la moyenne de leurs contemporains. Et même, quand on va au fond des choses, lorsqu'on passe nombre de ces soi-disant héros au crible d'une véritable critique historique, qu'on ne laisse pas nos préjugés déformer et infirmer notre imagination, qu'on juge avec sang-froid au lieu de louer avec passion, on est étonné de rencontrer si peu d'individus vraiment remarquables dans la galerie de nos ancêtres.

D'autre part, si l'on fait consciencieusement la nomenclature de nos surhommes de jadis, on observe que ce sont les soldats qui forment une imposante majorité parmi eux. Cette tendance, qui porte nos éducateurs à nous faire glorifier de préférence les militaires, était à peu près universelle jusqu'à ces dernières années. Dans tous les pays, en effet, les manuels d'histoire ont toujours fait une très large part à ce qu'on pourrait appeler l'homicide officiel. Depuis les temps les plus reculés, il semble qu'on ait rendu un hommage exagéré à la force brutale. Cela tient sans doute à ce qu'aux débuts de notre civilisation, cette chose était, à peu de choses près, l'unique excroissance de la supériorité parmi les humains. Avec l'agglomération des tribus et des peuplades en nations plus compactes, les armées régulières ont vu le jour et la gloire militaire, de nombreux siècles durant, a été la gloire principale, celle de l'intelligence proprement dite et de la culture intellectuelle étant reléguée à l'arrière-plan des préoccupations de la plupart des historiens. De là ce prestige de l'uniforme, qui a la vie d'autant plus dure qu'il a vécu longtemps et qui jouit encore d'un crédit considérable, bien que depuis quelque temps, sa vogue exerce surtout des ravages encore marqués chez les bonnes d'enfants et au sein de la jeunesse de certaines institutions enseignantes où des méthodes pédagogiques ancestrales sont encore en honneur.

Mais cette glorification inconsidérée du militarisme commence à n'être plus l'unique souci de la pédagogie moderne. Depuis un siècle, ce monopole de la glorieuse soldatesque a perdu du terrain en certains pays. On s'est aperçu que le mérite de tuer son prochain, même sur un champ de bataille et sous les auspices du dieu des armées, était, à y bien réfléchir, un mérite très relatif, d'autant plus relatif qu'il s'accorde guère avec le "tu ne tueras

ECOLES PRIMAIRES SUPERIEURES

On se rend compte—mieux vaut tard que jamais—que notre enseignement en général et le primaire-supérieur en particulier laissent à désirer. Cela découle du rapport de M. l'abbé J.-O. Maurice, visiteur général de la commission des Ecoles Catholiques de Montréal. A lire seulement les fractions de ce rapport reproduits par nos journaux, on constate que les résultats obtenus par notre enseignement supérieur sont plutôt quantitatifs que qualitatifs. En d'autres termes, il appert que, jusqu'à présent, on s'est appliqué à former beaucoup d'élèves sans les former avec soin. "Ce n'est pas," dit M. Maurice, "par le nombre des élèves qui y passeront que les classes primaires supérieures rendront de grands services au pays, mais par la qualité de ceux qui en sortiront." Voilà qui résume l'état actuel et inférior de cet enseignement supérieur.

On se doutait bien un peu que tout n'allait pas pour le mieux au sein de notre gent éducatrice et de ses dirigeants. Il semble que, d'une façon générale, l'instruction du Québec soit surtout dispensée pour former une clientèle de partisans, politiques, sociologiques, philosophiques et autres, mais sans aucun souci d'améliorer le bien-être général de la population. Les oligarchies qui nous mènent ont grand soin de nous éduquer de façon que nous soyons toujours prêts à les platurer, quelle que soit leur insuffisance sociale. Au point de vue éducationnel, notre population québécoise est un peu comme ces prisonniers auxquels on mesure la nourriture au compte-gouttes de façon qu'ils restent faibles par le physique et incapables de reconquérir leur liberté par la force. Nous, on nous nourrit intellectuellement au compte-gouttes, de sorte que nous demeurons, quoi que nous fassions, moralement anémiques et incapables de discerner que nous sommes, depuis toujours, les dupes de ces dupes.

LUMEN.

point" du Décalogue. Bientôt, des savants, reconnus ultérieurement bienfaiteurs de l'humanité, ont sollicité, eux aussi, leur part de gloire et, le simple bon sens aidant, il a été graduellement fait droit à d'ausse légitimes réclamations. Cette nouvelle disposition d'esprit, toute moderne, fait son petit bonhomme de chemin. Nous n'en voulons pour preuve que la mentalité pacifiste qui se manifeste, de l'un à l'autre bout du monde, dans les grands centres d'enseignement supérieur. Simultanément, les savants, les littérateurs, les artistes sont de plus en plus honorés par leurs concitoyens et, en dépit de certaines apparences et de certains "intérets", les apôtres de la paix ont, aujourd'hui, le pas sur les profiteurs de la guerre. Notre culte des héros persiste, sans doute, mais la gloire que nous chérissons n'est plus maculée du sang des assassins. Elle a, si l'on peut dire, les mains propres.

PIERRE PONCE

A SAINT-LOUIS DE FRANCE, ON S'INDIGNE CONTRE UN PROJET ATTRIBUÉ À UN GROUPE D'AGENTS D'IMMEUBLES — À SAINT-JACQUES, LES MARGUILLIERS AURAIENT AGI ILLÉGALEMENT — UN PLAN MURIT À NOTRE-DAME.

Nous avons la prétention d'être, à "L'Autorité" d'ausse bons catholiques que tout autre. Néanmoins, parce que nous ne voulons pas être les catholiques que d'aucuns voudroient que nous fussions, ces gens essaient de nous intimider. Ils perdent leur temps. Nous les prévenons que nous ne serons jamais des chiens couchants.

Nous ne laisserons ni marguilliers ni syndics, pas plus ceux de Saint-Louis de France que de Saint-Jacques, pas plus ceux de Notre-Dame que d'ailleurs, assumer le rôle de profiteurs aux dépens des francs-tenanciers.

Lorsqu'il s'agit de questions purement administratives, les opinions sont libres. Nous ne sachions pas que la personne des MM. les marguilliers et syndics soit sacrée.

Nous avons déjà relaté que c'était un sauve-qui-peut de la part des corps de syndics vers la Commission municipale de Québec, pour se placer sous son aile, en vertu de la loi passée à la dernière session de la Législature. Or, la Commission municipale vient de s'adresser aux tribunaux pour faire déclarer en défaut deux corporations de syndics : celles des paroisses de Saint David d'Escourt et de Saint Joseph de Rivière-Bloue, comté de Témiscouata.

La demande pour la mise en faillite de la fabrique de Saint-Etienne étant fixée pour audition le 21 juin devant le juge Louis Boyer, on voit que cette mise au point des affaires de fabriques et paroisses, depuis longtemps prévue, ne saurait tarder.

Le Pape, ne l'oublions pas, est le suprême administrateur des biens ecclésiastiques dans la province de Québec. "L'Autorité" a été le seul journal à annoncer que le cardinal Villeneuve, en recevant le chapeau, avait reçu du Souverain Pontife des pouvoirs spéciaux pour régler cette crise paroissiale. Pouvons-nous présumer qu'il se mettra bientôt à l'oeuvre ?

PLAIDOYER INCOMPLET ET ABSURDE

Le marguillier en charge de Saint-Louis de France, autrement dit marguillier comptable, a nom Alphonse Millette; mais c'est un comptable qui ne compte guère ce qu'il en coûte pour changer une église de place.

Est-ce pour embêter les Israélites en général qu'il veut changer l'église Saint-Louis de France de place? M. Millette a signé une lettre qu'il n'aurait jamais dû signer, adressée aux francs-tenanciers. Dans cette lettre il rappelle que l'église détruite se trouve entourée de races étrangères. Est-ce une raison pour la déloger. Qui empêcherait les petits marchands qui se groupent près des églises de suivre le temple dans son nouveau poste, et faudrait-il assister bientôt à un autre coûteux déménagement ?

Les autres marguilliers — du moins la lettre l'indique — semblent partager les vues de M. Millette. C'est d'autant plus étonnant que plusieurs sont connus comme des hommes d'affaires et qu'ils n'en font guère preuve dans ce document, qui n'est pas un exposé impartial des faits, comme cela devrait être, mais un plaidoyer absurde à force d'être incomplet. On ne dit pas, là-dedans, sur quoi on se base, pour ne leur parler que d'une répartition de \$200,000. On ne leur dit pas quelle est l'évaluation totale des propriétés catholiques de la paroisse. On ne leur dit pas même où les marguilliers se proposent d'ériger la nouvelle église. Dans le public, la rumeur court que c'est rue Saint-Hubert, au coin nord-ouest de la rue Roy. Ça peut être là... ou ailleurs. Il paraît qu'il y a là-dedans un joli petit "schème" monté par des agents d'immeubles.

Et afin de plaire à MM. les agents d'immeubles, les marguilliers sont prêts à abandonner le terrain de l'église, à abandonner de très coûteuses fondations, à abandonner le presbytère, le tout évalué à \$200,000, pour aller gaspiller \$200,000 ailleurs !

UNE REPLIQUE SANS REPLIQUE

Un groupe de francs-tenanciers a aussitôt répondu par une lettre circulaire distribuée dans toute la paroisse et beaucoup plus au point que la première. Elle déclare :

"Il y a quelque temps un groupe de propriétaires de la paroisse rencontrait messieurs les marguilliers et M. le curé et leur présentait une requête portant plus de 500 signatures de francs-tenanciers réclamant qu'on reconstruise l'église, sans emprunt ni répartition, mais avec la somme que l'on retirerait des assurances. Cette somme est au montant de \$386,403.35, comme la lettre du marguillier en charge nous l'apprend.

"De l'avis des constructeurs, on peut aujourd'hui, à raison de la diminution du coût de la main-d'oeuvre et des prix des matériaux, construire un édifice très convenable répondant aux besoins de notre paroisse, pour une somme de \$250,000.

"On nous parle d'une répartition de \$200,000.00 en plus de celle déjà existante qui est de \$80,000. C'est un premier chiffre qui pourrait peut-être se doubler suivant le coût de construction de la nouvelle église. Par ces temps de dépression, où le propriétaire est appelé à loger gratuitement des familles sans gîte, est-ce bien le moment de nous imposer ce nouveau fardeau de taxes? Les plus hautes autorités ecclésiastiques ne recommandent-elles pas elles-mêmes l'économie dans la construction des églises?"

Les francs-tenanciers de Saint-Louis de France se laisseront-ils prendre dans les lacets avec lesquels on veut les étrangler? La circulaire des marguilliers n'est-elle pas un piège, puisque la réponse qu'on y donnera, fût-elle en majorité affirmative ou négative — sur le changement du site ne peut être d'aucun effet, une répartition ne pouvant être votée que par une assemblée des francs-tenanciers, légalement convoqués à cette fin?

Détail à noter : les femmes propriétaires n'auront pas le droit de voter à ladite assemblée. Ces dames seront contraintes à la répartition, si la majorité des mâles en décide ainsi; mais elles n'ont pas le droit de s'y opposer. Une autre chinoiserie de notre Code Paroissial ! Et combien humiliant et injuste pour la femme propriétaire !

LA DISPARITION DE SAINT-JACQUES

Si les francs-tenanciers de Saint-Louis de France (du moins un groupe important) sont à couteaux tirés avec leurs marguilliers, ceux de Saint-Jacques vont-ils se trouver bientôt dans la même situation ?

Une assemblée de ces malheureuses victimes d'un déficit antérieur de \$425,000, en attendant la répartition qui s'en vient, était convoquée l'autre soir par M. J.-C. Noury, vieux citoyen de la paroisse.

A propos de ce déficit, une question fut soulevée, savoir : si les marguilliers pouvaient légalement passer ce déficit aux francs-tenanciers sans même les consulter. Le Code Paroissial, pourtant si chinois, stipule que des irrégularités étant commises, les francs-tenanciers sont conjointement et solidairement responsables. Passer la note, comme cela, aux francs-tenanciers sans crier gare serait vraiment trop facile. L'ex-marguillier comptable H.-L. Auger, mieux connu comme "l'échevin Auger", l'une des lumières de notre Conseil municipal, présent à ce meeting, évita soigneusement

DETTE GLOBALE DES FABRIQUES ET PAROISSIENNES DE LA PROVINCE \$325,000,000.

DÉFICITS

Notre-Dame, Montréal	\$ 430,000
St-Frédéric (Drummondville)	410,000
St-François d'Assise (Longue-Pointe)	275,000
St-Etienne (Montréal)	615,000
St-Jacques (Montréal)	425,000
St-Gabriel de Brandon	325,000
St-Jérôme	400,000
St-Pierre (Joliette)	70,000
St-Charles de Mandeville (diocèse des Trois-Rivières)	36,000
Montauban (diocèse de Québec)	10,000
Syndics de Rigaud (dio. de Valleyfield)	107,000
Total	\$3,103,000

CAISSES PAROISSIALES EN FAILLITE

Saint-Césaire	\$ 75,000
Saint-Eusèbe	73,822
Total	\$ 148,822

DETTES APPROXIMATIVES

St-Philomène (Rosemont)	\$ 500,000
L'Ascension (Westmount)	500,000
St-Viateur (Outremont)	310,000
St-Ambroise (Montréal)	300,000
St-Michael (Montréal)	150,000
La Nativité (Montréal)	346,000
Notre-Dame de la Défense (Montréal)	215,000
St-Zotique (Montréal)	200,000
St-Brigide (Montréal)	198,000
St-Germain d'Outremont	375,000
St-Madeleine d'Outremont	200,000
Notre-Dame de Lourdes, Verdun	348,000
St-Stanislas, Montréal	400,000
St-Catherine, Montréal	375,000
St-Denis, Montréal	400,000
St-Jean de la Croix, Montréal	285,000
St-Louis de Gonzague (Montréal)	150,000
St-Gertrude (Montréal)	80,000
Sacré-Coeur (fabrique et syndics)	151,000
Louiseville (diocèse des Trois-Rivières)	400,000
Montmagny (diocèse de Québec)	312,000
St-Anne des Monts (diocèse de Gaspé)	157,000
Cap-Chat	180,000
Caplan — Paspébiac — Percé	177,000
Gaspé	200,000
Total	\$7,026,000

de prendre la parole, craignant sans doute d'indiscrètes questions.

Divers projets furent exposés. Le plus digne d'attention, selon nous, fut celui du Dr Stephen Langevin comportant la disparition pure et simple de la paroisse Saint-Jacques et sa division entre les paroisses suivantes : Notre-Dame, ayant une dette de \$430,000; Sainte-Catherine, ayant une dette de \$375,000, et Saint-Louis de France, ayant une dette de \$80,000 que ses marguilliers veulent porter à \$280,000.

De la sorte on pratiquerait l'entraide dans le paiement des vieilles dettes, au lieu d'en créer une nouvelle par la reconstruction de l'église Saint-Jacques.

Un comité de francs-tenanciers a été formé, qui rencontrera bientôt les marguilliers afin de discuter les divers projets soumis. M. Raymond Bouchard agissait comme secrétaire de cette assemblée.

L'EGLISE SANS PAROISSIENS

Les francs-tenanciers de Notre-Dame, qui possèdent une immense église presque sans paroissiens, verraient certes d'un bon oeil une forte partie des paroissiens de Saint-Jacques s'unir à eux. On prévoit qu'eux aussi formeront bientôt un comité chargé de rencontrer le comité des francs-tenanciers de Saint-Jacques, dans le but de trouver les bases d'une union.

La résistance des francs-tenanciers de Notre-Dame contre le déficit de \$430,000 que la fabrique prétend leur imposer en vertu d'un bill passé subrepticement à Québec s'accroît chaque jour.

Puisque notre temple n'a plus de paroissiens, disent-ils, et à moins d'en obtenir ailleurs, que ne le classe-t-on comme monument historique, au lieu de vouloir en faire supporter l'entretien par une poignée de francs-tenanciers dont le nombre tend toujours à diminuer ?

SCRUTATOR

LE BON MOTIF

Boubouroche. — Ma chère amie, vous savez combien j'ai les idées larges, mais, tout de même, je n'aimerais pas avoir l'air d'un imbécile. Pourquoi ne m'avez-vous pas présenté ce jeune homme qui sortait hier, de chez vous ?

Mme Boubouroche. — Parce que je ne me rappellais même pas son nom.

Boubouroche. — Alors pourquoi s'il vous plaît, l'avoir appelé "mon chéri" ?

Mme Boubouroche. — Mais gros bêta, puisque je vous dis que je ne me rappellais pas son nom...

L'avocat—Vous voulez vous séparer de votre mari ?

La cliente—Oui.

L'avocat—Pour quelle raison ?

La cliente—Il n'a pas tenu ses promesses.

L'avocat—En quoi les a-t-il violés ?

La cliente—Avant de se marier, il m'avait juré qu'il mourrait pour moi, et il ne l'a pas fait.

Le chef d'un train—Qu'est-ce que vous attendez pour monter dans le train ?

Le voyageur—Je voudrais embrasser ma femme avant de partir.

Le chef de train—Montez, montez, je me charge du reste.

BALIEFF ENTERRE SON CRITIQUE

Paris, 10. — Balieff, le célèbre créateur de la "Chauve-Souris", est de nouveau à Paris, où il parut pour la première fois il y a vingt-cinq ans à la tête de sa compagnie et où il remporta toujours le même succès.

Il racontait dernièrement ses débuts au Théâtre artistique de Moscou, en 1905.

Un jour, après de nombreuses prières, on lui accorda le rôle du fossoyeur dans "Hamlet". Le jour suivant on lisait dans un journal de la ville: "Hier, pour la première fois, nous avons vu M. Balieff dans un rôle de fossoyeur et il a enterré ce rôle. Il aurait été préférable qu'au lieu d'enterrer les personnages de Shakespeare il se fût enterré lui-même dans quelque cimetière de Moscou."

Balieff se rappelle toujours avec joie ce jugement qui n'entraîna pas sa réussite. Il se demande seulement quelle carrière a faite le critique qui l'enterra si magnifiquement à l'époque. En tout cas, Balieff l'a magnifiquement enseveli... dans l'oubli.

Soyez prévoyants...

Equipez votre voiture avec des

GOODYEAR

et il s'écoulera probablement des mois et des mois avant que vous ayez à y voir.



A la première occasion demandez à voir le pneu

'GOODYEAR'

CITY TIRE SHOP REG'D

VICTOR GRENIER, Prop.

1123 DORCHESTER EST

MONTREAL CHerrier 1133



Son Eminence le Cardinal Villeneuve au McGill

Judi matin, le 25 mai, avait lieu à l'Université McGill de Montréal, la cérémonie annuelle de la collation des diplômes, à laquelle assistaient plusieurs personnalités canadiennes. Cette année, la cérémonie présentait un intérêt tout spécial pour les Canadiens-français à cause de la présence de son Eminence le Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, que la grande université de langue anglaise voulait honorer en lui conférant le titre de docteur en droit. Nous voyons ici son Eminence se rendant à l'Université en compagnie de M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien et aussi Chancelier du McGill.